

# Coup de colère d'Anaïs : son petit-fils peut apprendre arabe, serbe, turc, ou croate à l'école

écrit par Jean Theron | 15 avril 2017

## Le coup de colère d'Anaïs

Anaïs est une jeune grand-mère très attentive à son petit fils qui est au CP. Il a un cahier de liaison où la maîtresse colle des billets d'information pour les parents ( sorties scolaires, arrivée des poux... etc.).

« Cette semaine, m'écrit-elle, il y avait une circulaire de LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE.

En résumé—>

*Objet :*

### **Inscription à un enseignement optionnel de langue vivante étrangère dans le premier degré.**

A l'école élémentaire votre enfant peut recevoir un enseignement optionnel de langue vivante étrangère encadré et contrôlé par le ministère de l'éducation nationale.

Cet enseignement est accessible à partir du cours élémentaire première année ( CE1)

Cours entre 1h30 à 3 heures par semaine.

Enseignants qualifiés pour assurer les cours.

+ Un formulaire à remplir par les parents

Et maintenant voici les options :

**ARABE, CROATE, SERBE, TURC, PORTUGAIS, ITALIEN, ESPAGNOL**

On croit rêver! C'est aujourd'hui notre école Républicaine...

Jusqu'à quand allons-nous laisser faire? »

Elle se trouve confrontée en fait à la mise en application des ELC0, une ancienne directive de l'UE, de 1977 , réactivée et généralisée sous Hollande avec beaucoup de zèle de la part de la ministre marocano-française de l'Education Nationale. Lui ayant donné cette information elle me fit cette réponse magnifique :

« Je conteste ceci en particulier

## Principe et objectifs

“Le principe qui fonde ces enseignements, à l'origine, est que la maîtrise de la langue maternelle est un préalable nécessaire à la réussite d'une langue seconde.”

Ah bon ? qui a décidé de cela? qu'entend-on par “maîtrise” ?

*Mon frère et moi sommes un parfait exemple du contraire.*

*Nous avons appris le français à l'école maternelle alors que nos parents nous parlaient en espagnol à la maison et cela ne nous a posé aucun problème.*

*J'ai eu le 1er prix de français en classe de 6ème et de 5ème où j'étudiais aussi le latin ( section classique)*

*Nous avons étudié l'espagnol au niveau du collège, pas avant.*

*Je ne connaissais pas l'histoire de l'Espagne avant mes études en Fac et parce que j'ai choisi d'avoir cette licence ( par facilité...)*

*L'histoire de l'Espagne concernait mes parents, pas moi.*

*Si on me demande de citer un roi, je pense à Louis XIV et pas à Philippe II et je me sens plus proche de Proust que de Cervantes.*

*Et même si c'est une histoire romancée, je me sens concernée et descendante de Gaulois, parce que c'est l'histoire que j'ai apprise à l'école et qu'elle me plaît.*

*Alors, pourquoi serait-ce différent pour les autres enfants d'immigrés? »*

Parmi les 11 prétendants à la Présidence, un seul déclare qu'il supprimera les ELC0.

Bravo, vous avez deviné, il s'agit bien de Marine Le Pen.